

A partir de Roch 'Hodech Av (cette année vendredi 20 juillet 2012)

- On ne mange pas de viande
- On ne boit pas de vin (sauf Chabbat)
- On ne fait pas de couture
- On ne lave pas de linge (sauf pour les petits enfants ou les grands malades)
- On ne repasse pas
- On ne met pas de vêtements fraîchement lavés et repassés, sauf s'ils ont déjà été portés quelques instants avant cette période.
- On ne prend pas de bain (mais on peut se laver localement sous la douche)
- On évite les pratiques sportives dangereuses (par exemple la baignade en piscine ou à la mer)
- On évite de passer en jugement

Qu'est-ce qu'un Siyoum ?

Un « Siyoum » est une fête qu'on organise lorsqu'on a achevé l'étude d'un traité talmudique. Le Rabbi avait demandé qu'on organise un Siyoum pendant chacun des « neuf jours » puisqu'une telle joie sainte est permise durant cette période. On peut participer à un Siyoum en écoutant chaque jour à la radio juive une personne qui achève l'étude du traité Midot ou Moëd Katane par exemple. Restez à l'écoute !